



Route de la  
Durance  
04100  
MANOSQUE

N° 14  
3<sup>e</sup> trimestre 2005

# La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

*Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat:*

## SOMMAIRE

- Assemblée Générale du CERPAM le 28 avril 2005
- Des nouvelles du « Grand Sud » pastoral
- Alpes de Haute-Provence :
- Hautes-Alpes : Formation des bergers à l'estive
- Alpes-Maritimes : Assemblée Générale sur le site de la Grande Corniche (La Turbie)
- Bouches du Rhône : Réhabilitation des terrains incendiés dans les Alpilles
- Var : Des ânes pour entretenir des pare-feux dans le cadre d'une opération pilote
- Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

## Assemblée Générale du CERPAM le 28 avril 2005

### « Le terrain est l'âme du CERPAM »

Comme le Président Francis SOLDA l'a fortement souligné dans son rapport présenté lors de l'assemblée Générale statutaire du 28 avril 2005 à la Turbie dans les Alpes-Maritimes, les travaux d'expérimentations et de démonstrations du CERPAM, comme ses études et expertises de territoires, n'ont de sens et d'intérêt que s'ils trouvent leur application dans les pratiques concrètes de terrain, avec les éleveurs, les collectivités locales et les gestionnaires de l'espace.

Pourtant, les difficultés s'accroissent pour les actions de développement. Leur niveau de financement est devenu notoirement insuffisant par rapport aux demandes et aux moyens engagés dans les six départements de la région. Le CERPAM a pourtant maintenu ses missions au prix de gros risques budgétaires. Mais il est maintenant à bout de souffle. L'équilibre financier de l'année 2005 ne peut être assuré, provisoirement, qu'avec une réduction volontaire du temps d'emploi des salariés.



De nouvelles bases de financement doivent être rapidement recherchées pour soutenir les missions d'appui à réalisation du CERPAM. Celles-ci sont par nature d'application départementale. L'Assemblée Générale a en conséquence décidé l'engagement immédiat de négociations avec les Conseils Généraux, en leur proposant la mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs, ciblés sur les actions inscrites dans les politiques départementales de l'agriculture, de la gestion des territoires et de l'environnement. Le partenariat des Chambres d'Agriculture constituera un élément clé de ces démarches. Les rencontres avec les Elus ou les services techniques des Conseils Généraux ont

débuté, sous la conduite des Administrateurs CERPAM de chacun des départements.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam.manosque@wanadoo.fr](mailto:cerpam.manosque@wanadoo.fr)

## **Des nouvelles du « Grand Sud » pastoral**

### **Participation aux XVI Rencontres Nationales sur le brûlage dirigé à Prats de Mollo - La Preste, dans les Pyrénées Orientales.**

Les rencontres sur le brûlage dirigé rassemblent des pompiers, des forestiers, des pastoralistes, des environnementalistes, des anthropologues, des universitaires et des chercheurs d'une grande moitié Sud de la France. Elles permettent aux différents acteurs rassemblés dans les cellules départementales de brûlage dirigé de se rencontrer et d'échanger sur l'ensemble des questions que soulève l'emploi du feu dans tous les domaines. Cette année le thème le plus largement développé a été le pastoralisme.

Il faut souligner la remarquable organisation de ces journées par nos collègues du SIME et de l'INRA, et plus particulièrement Bernard LAMBERT et Eric RIGOLOTT. L'accent a été mis sur les expériences d'autres pays méditerranéens en la matière. Au Portugal, le brûlage dirigé est surtout utilisé en gestion sylvicole. En Catalogne, la coopération se développe entre les équipes françaises et espagnoles, notamment les « bombers » catalans ayant une grande expérience en matière de brûlages dirigés. Le bilan des ces rencontres, avec le contenu de quelques interventions, sera disponible au CERPAM courant août.

### **Deux séminaires de terrain pour faire avancer la réflexion méthodologique sur les diagnostics pastoraux**

Après la journée de l'AFP consacrée aux diagnostics pastoraux le 12 mai à Montpellier, deux séminaires de terrain se sont déroulés le 25 et 26 mai dans les Cévennes Gardoises (Le Cros, 30) et du 4 au 6 juillet dans le Dévoluy (Agnières en Dévoluy, 05), rassemblant pastoralistes du SIME, de l'Institut de l'Élevage et du CERPAM dans le cadre de l'UCP « pastoralisme méditerranéen ». L'objectif était d'améliorer nos méthodes de diagnostic pastoral en confrontant l'expérience des différentes

équipes chargées de les mettre en application pour répondre à des contextes et des objectifs variés. Le premier séminaire concernait les méthodes d'approche et de description de territoires pastoraux embroussaillés et s'appuyait sur l'exemple d'un éleveur caprin cévenol. Le deuxième séminaire était centré sur l'appréciation de la vulnérabilité à la prédation de territoires pastoraux d'estive et de demi-saison, ainsi que de la « supportabilité » des schémas de protection des troupeaux qui s'imposent désormais ; une tentative d'application était effectuée dans le cas d'éleveurs ovins du Dévoluy confrontés à la présence de loups depuis 2 ans.

Chaque séminaire a rassemblé 10 à 12 participants. Les tournées de terrain et les discussions, très riches, ont permis de mieux préciser les concepts, les modes de description, le schéma méthodologique d'ensemble du diagnostic pastoral pouvant se décliner dans des contextes différents. Ce travail fera l'objet d'une formalisation sous forme de grilles pratiques de terrain appliquées aux deux grands types de contextes étudiés.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam.manosque@wanadoo.fr](mailto:cerpam.manosque@wanadoo.fr)

## **Alpes de Haute-Provence :**

### **Une formation "chien de protection" pour les éleveurs**

Pour faire face aux problèmes de prédation par le loup, les éleveurs ovins des Alpes de Haute-Provence introduisent depuis plusieurs années des chiens de protection dans leur troupeau. Ils reconnaissent que le chien permet une baisse du nombre d'attaques et surtout de victimes, mais l'utilisation d'un tel chien suscite encore de nombreuses inquiétudes et interrogations. Afin de répondre aux questions des éleveurs qui utilisent ou envisagent d'utiliser un chien de protection, et les aider à faire face aux responsabilités qui en découlent, le CERPAM et la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence leur proposent une formation en 2005. Elle se déroule sur 3 journées espacées dans l'année qui permettent d'aborder les différents thèmes liés aux chiens de protection. Elle assurée par Jean-Marc LANDRY, éthologue spécialiste du chien de protection et des grands prédateurs.

L'objectif du stage est que chaque éleveur acquière les notions de bases indispensables pour une bonne connaissance et utilisation du

chien de protection afin d'être en mesure d'introduire, éduquer un chien, gérer et corriger les éventuels problèmes rencontrés. En effet, le succès de l'utilisation d'un chien de protection repose, non seulement sur le choix du chiot, mais essentiellement sur la méthode d'introduction du chiot dans le troupeau, l'éducation et le suivi du jeune chien lors de la mise au pâturage. Il nécessite également une disponibilité importante, un savoir-faire et une attention soutenue de la part de l'éleveur afin d'éviter, autant que possible, les problèmes avec les autres usagers des territoires pastoraux. Cette formation permet de conforter des éleveurs néophytes dans leur démarche d'introduction d'un chien dans leur troupeau. Pour les éleveurs plus expérimentés, les aspects plus techniques et scientifiques du comportement du chien de protection sont également abordés. Enfin, chacun a pu prendre conscience de l'exigence à porter une attention particulière sur l'origine des chiens de protection et de l'intérêt d'effectuer un suivi génétique de ces chiens.

25 éleveurs se sont inscrits, ce qui a permis de programmer deux sessions de ce stage, soit au total six journées qui se sont déroulées en Ubaye, dans la Vallée de l'Asse et le Lubéron. Le dernier module de cette formation aura lieu au début de l'hiver 2005. Il permettra aux éleveurs d'échanger leurs expériences, d'exposer les difficultés rencontrées au cours de l'été et d'obtenir des conseils sur les moyens d'y remédier.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam04@free.fr](mailto:cerpam04@free.fr)

## **Bilan de la campagne de brûlages dirigés**

Comme chaque année, depuis maintenant 12 ans, la campagne de brûlages dirigés s'est déroulée sur le département du 15 novembre 2004 au 15 mars 2005. Elle est organisée par la cellule départementale de brûlages dirigés (qui rassemble la DDAF, l'ONF le SDIS et le CERPAM). Le CERPAM est maître d'ouvrage de l'ensemble de l'opération. Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence, depuis 2004, a augmenté sa participation financière et exprimé le vœu d'un élargissement du champ d'action de la cellule départementale, notamment par le biais de l'établissement d'un schéma directeur sur 5 ans. Dans ce cadre, les opérations de brûlages doivent notamment devenir un véritable outil de prévention pour résorber les risques d'incendie de l'été, en constante progression depuis quelques années sur le département.



Ainsi en 2004-2005, 248 hectares de brûlage ont été réalisés, dont 141 ha par l'USC7, 82 ha par les sapeurs pompiers locaux et 25 ha par les APFM. Ces surfaces représentent 50% des demandes validées par la cellule départementale. Ces opérations sont en effet particulièrement soumises aux conditions météorologiques.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam04@free.fr](mailto:cerpam04@free.fr)

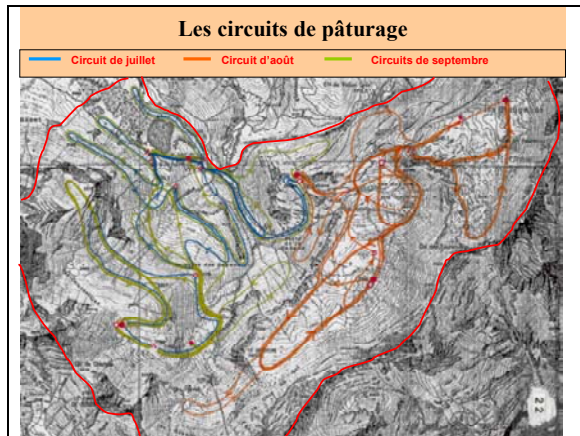
## **Hautes-Alpes : Formation des bergers à l'estive**

Depuis maintenant 6 ans, le CERPAM participe à la formation des bergers en estive organisée par l'Ecole du Merle et la Maison des Bergers de Champoléon, à l'initiative de Michèle Jallet et Olivier Bel. Ce module de 15 jours a lieu au mois de juin et conclue la formation générale au métier. Il comporte des visites en estive à la rencontre de bergers, notamment André Leroy avec qui avait été bâtie la méthode de diagnostic pastoral en alpages, ainsi que des soirées animées par le Parc National des Ecrins. Chaque année, une quinzaine de futurs bergers associent ainsi notions théoriques et découverte pratique de la conduite d'un troupeau en alpages.

L'intervention du CERPAM se fait sur trois thèmes :

- **le relief de l'alpage**, dont la forme générale fournit déjà de grandes indications sur la facilité de gardiennage, l'étalement de la ressource, la façon de conduire les animaux pour gérer au mieux le pâturage : alpage concave ou convexe, relief régulier ou chaotique, importance du gradient altitudinal, variété des expositions ;
- **le type de végétation**, qui se répartit en ressource de mode thermique, intermédiaire ou nival selon la durée d'enneigement et

l'exposition au soleil, ainsi qu'en espèces fines ou grossières imposant une gestion plus ou moins contraignante ;



Exemple de document pédagogique

- **le mode de gestion**, enfin, qui se définit par rapport à la somme des atouts et des contraintes résultant du relief et de la végétation sur un alpage où le berger doit veiller au bon état des animaux et au renouvellement de la ressource.

C'est l'ensemble de ces éléments qui permet au berger de construire un calendrier de pâturage, sans oublier les objectifs environnementaux souscrits dans le cadre de contrats de type CTE ou CAD. A l'issue de la formation, les stagiaires enchaînent leur première saison d'alpage qui constitue, sous la conduite d'un tuteur, la dernière étape de leur formation.

Pour plus de renseignements :  
[cerpam05@free.fr](mailto:cerpam05@free.fr)

## Alpes-Maritimes : Assemblée Générale sur le site de la Grande Corniche (La Turbie)

La matinée a été consacrée à la visite du parc naturel départemental de la grande Corniche où le CERPAM mène, en partenariat avec le Conseil général des Alpes-Maritimes, une gestion sylvopastorale du site grâce à une transhumance hivernale de bovins. Cette expérience innovante fait suite à une longue collaboration avec les services départementaux et à la réussite d'une première année test en 2004.

Cette propriété du département a pour vocation d'accueillir le public, d'offrir des aires de loisirs et de détente, d'informer et de sensibiliser au respect de l'environnement sur 660 ha. Après les incendies de 1986, d'importants travaux de

débroussaillage, d'aménagement et de reboisement y ont été entrepris par l'ONF pour prévenir de nouveaux feux dévastateurs. Suite à l'étude d'aménagement pastoral menée par le CERPAM en 2001, une quarantaine de bovins appartenant à des éleveurs du haut-pays des Alpes-Maritimes a rejoint ses quartiers d'hiver sur le parc et pâture environ 70 hectares dès l'hiver 2004.



Les résultats de cette expérience ont été jugés encourageants, et la décision a donc été prise de renouveler la transhumance hivernale des vaches en 2005, avec la création d'un groupement pastoral, la mise en place d'une convention pluriannuelle de pâturage, et l'embauche d'un vacher à plein temps. Les vaches, arrivées mi janvier sont reparties courant mai. Les suivis ont permis de mesurer l'impact du pâturage : dégagement des sous-bois de chêne-vert, réouverture des secteurs embroussaillés, et réduction du stock d'herbe sèche accumulé.

La bonne coordination entre les services du Conseil général des Alpes-Maritimes, le CERPAM et les éleveurs a été un point-clé de la réussite. Le bilan de ces deux premières années est satisfaisant. La gestion pastorale mise en place a permis de répondre aux enjeux du site, tant au niveau de la réduction de la combustibilité du milieu qu'au niveau paysager sans oublier l'aspect pédagogique envers le public. Afin de pérenniser l'opération, il est envisagé d'engager les éleveurs dans un CAD (Contrat d'Agriculture Durable), avec comme objectif la diminution de l'embroussaillage de la zone et un pâturage régulier et soutenu.

Pour plus de renseignements :  
[cerpam06@free.fr](mailto:cerpam06@free.fr)

## Bouches du Rhône : Réhabilitation des terrains incendiés dans les Alpilles

Le 1er septembre 2003, un feu catastrophique a parcouru 743 ha de colline sur le secteur accidenté des Opies. Les parcs de pâturage mis en place dans les années 90 (ovins et bovins camarguais) ont permis de faciliter l'intervention des pompiers positionnés sur l'interface agricole d'oliviers et de vignes.

Dans le cadre de la Restauration des Terrains Incendiés, l'Agence Publique du massif des Alpilles a confié au CERPAM l'étude de faisabilité de création ou d'extension de sites de pâturage ovin au sein du massif, destinés à contenir la dynamique spontanée de réembroussaillement après incendie sur des zones très difficilement accessibles. Les projets doivent intégrer les problématiques Natura 2000, DFCI et paysagère qui se superposent sur ce massif.

Deux troupeaux ont dès ce printemps parcouru les principales propriétés privées afin de bénéficier de l'ouverture du milieu générée par l'incendie dans des secteurs à fortes contraintes topographiques. L'équipement des sites en points d'eau et clôtures permettra de pérenniser ces premières expériences en facilitant ce travail de reconquête initié par les éleveurs.

*Pour plus de renseignements :*

[r.dureau@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:r.dureau@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

## Var : Des ânes pour entretenir des pare-feux dans le cadre d'une opération pilote

Les travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoral des sites de la Vallée du Pey et de Catalogno, suite à l'étude menée dans le cadre de l'opération pilote, sont en cours. Avec l'appui de la Fédération Départementale des Chasseurs du Var et de la commune, une trentaine d'hectares ont été débroussaillés avec différentes techniques (Rotobroyeur, Mericruccer) en vue d'un semis fourrager en septembre. Dans le même temps, un Groupement Pastoral a été créé qui réunit des éleveurs d'ânes professionnels et amateurs. Il réunira 80 ânes qui pâtureront près de 150 ha de janvier à juin. Un CAD (Contrat d'Agriculture Durable) est en préparation. Le premier site sylvo-pastoral rassemblant un troupeau collectif d'ânes sera alors en fonctionnement avec l'arrivée des animaux dès janvier 2006.

Mais les activités agricoles et forestières apporteront aussi leur contribution à la réduction des risques d'incendie. Deux projets de plantation d'oliviers sont à l'étude par deux producteurs (Catalogno et le Revest). Et les propriétaires forestiers, de leur côté, sont incités à adhérer à l'ASLG de la Suberaie Varoise. Pour conforter l'ensemble de ces opérations, le SIVU de gestion du bassin versant du Préconil a lancé une étude pour la réalisation de retenues collinaires dans la Vallée du Pey (objectif agricole, écologique et DFCI).



Les chasseurs, pour leur part, suivront avec attention l'évolution de la faune sauvage, et en particulier de la perdrix rouge, dont ils attendent une évolution favorable des populations avec la réouverture et l'entretien de milieux diversifiés. Un bel exemple de gestion concertée d'un territoire méditerranéen soumis à un très fort risque d'incendie.

*Pour plus de renseignements :*

[cerpam83@free.fr](mailto:cerpam83@free.fr)

## Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

Si vous avez des problèmes de lecture de [la lettre du CERPAM](#), vous pouvez récupérer [un exemplaire au format PDF](#) sur notre site.

Vous pourrez le consulter après avoir téléchargé le logiciel **Acrobat Reader**. (à l'adresse : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>)

Si vous savez d'autres personnes intéressées par notre lettre trimestrielle merci de nous communiquer leur adresse électronique avec leurs coordonnées (nom prénom). A l'inverse, si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci de nous contacter :

[cerpamweb@wanadoo.fr](mailto:cerpamweb@wanadoo.fr)